

MC AG2S

Certificat de Spécialisation animation- gestion de projets dans le secteur sportif

→ En 1 an après un Bac Pro prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion administrative, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale



OBJECTIFS

Préparer à la conduite de projets

sportifs (animation, compétition) et plus largement de projets éducatifs, culturels et sociaux.

Dans notre établissement : dominante APT (Activités physiques pour tous).

CONTENUS DE LA FORMATION

Formation organisée autour de 3 domaines de professionnalisation :

- D1 : prise en compte de la spécificité des publics et de la structure d'exercice
- D2 : mise en œuvre d'un projet d'animation
- D3 : participation à la gestion des projets de la structure.

Durée de la formation : 1 an

→ **400 h de cours en établissement scolaire**

→ **18 semaines de formation en milieu professionnel (PFMP)**

CERTIFICATION

En contrôle continu en cours de formation (CCF) et épreuves ponctuelles. Obligation d'obtenir l'une des attestations de formation relatives au secourisme (PSC1, AFPS...).

ACCÈS À LA FORMATION

- Poser sa candidature sur la plateforme Parcoursup dans la catégorie "métiers du sport"
- À partir de janvier, être titulaire d'un Bac Pro (voir liste préconisée),
- S'intéresser au secteur du sport
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet,
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire correspondant au niveau de compétences attendu pour l'épreuve d'EPS du Bac Pro.

QUALITÉS REQUISES

- Capacité à travailler en équipe
- Qualités de réflexion, d'expression orale et écrite



DÉBOUCHÉS



- Fonctions au sein de structures type collectivités locales, associations sportives ou entreprises publiques ou privées promouvant les activités physiques et sportives y compris des activités de prévention pour la santé et les conduites à risques (bases de loisirs, hôtellerie de plein air, Ehpad, thalassothérapie, thermalisme...),
- Intervention possible dans le secteur périscolaire,
- Emplois dans l'administration ou la gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économiques du sport.
- La CS permet d'obtenir par équivalence les unités capitalisables UC1 et UC2 du BPJEPS spécialité "éducateur sportif".